**Annexe.**

**Etude d’un cas :**

Pour en savoir plus sur les infrasons.

Durant le dernier trimestre 1963, l’équipe du docteur Gavreau fut affectée de malaises migraines et nausées, survenus de manière inopinée. Après de longues recherches on découvrit, dans une usine voisine, un ventilateur à cadence lente de 7Hz, (génératrice d'ondes cérébrales α), qui étaient amplifiées par le conduit d’aération dans lequel le ventilateur était encastré. Ces infrasons étaient insupportables bien qu’inaudibles.

[L’INRS](http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=ND%202250) (Institut National de Recherche et de Sécurité,) pour qui veut en savoir plus, indique, (p68) que les infrasons industriels sont générés par les grosses machines tournantes.

La taille des aérogénérateurs industriels pourrait inquiéter !

Un alinéa, juste après, affirme que les infrasons des éoliennes sont inférieurs au seuil permettant d’induire toute pathologie.

Ouf, c’est rattrapé à temps… La seule référence à cette affirmation (10, p.68) est, comme on aurait pu s’y attendre, le rapport de la British Wind Energy Association (BWEA). (*[Low Frequency Noise and Wind Turbines)](http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0CCIQFjAA&url=http%3A%2F%2Fwww.windmeasurementinternational.com%2FInfo%2Fbwea_low_frequency_noise_report.pdf&ei=FXDvU_unFebH0QWvhIHIBQ&usg=AFQjCNHqg8sg8k9OffQuJRTfldsNSRBcQA&sig2=wesyOteAXBU).*

Ce rapport BWEA, qui se contente d’affirmations gratuites se réfère à une annexe technique <http://www.bwea.com/pdf/lfn-annex.pdf>, qui semble, bizarrement, avoir disparu du web ( ?)

Les archives de celui-ci permettent cependant de le retrouver sur [http://web.archive.org/web/20110301000000\*/http://www.bwea.org/pdf/lfn-annex.pdf](http://web.archive.org/web/20110301000000%2A/http%3A/www.bwea.org/pdf/lfn-annex.pdf) (cliquer sur le « snapshot du 26 avril 2006) et nous pouvons ainsi en savoir plus.

Cette annexe nous apprend qu’elle a été largement diffusée dans la presse nationale, ce dont on ne doute pas, mais n’a rien à voir avec la presse médicale concernant les articles acceptés par la communauté scientifique. Elle commence, de façon fort peu rigoureuse, par la conclusion : « ***le fait qu’il n’y ait pas d’effets identifiés dus aux éoliennes depuis le temps que 68000 éoliennes sont installées dans le monde, est la preuve que les éoliennes ne sont pas nocives***! »

(*ces effets nocifs sont, bien sûr identifiés, la question devant être de savoir si la cause en est bien les éoliennes…*)

Suivent des références scientifiques censées attester l’innocuité des basses fréquences et infrasons, comme [World Health Organisation; Infrasound, Brief Review of Toxicological Literature, 2001](http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0CCMQFjAA&url=http%3A%2F%2Fwww.nvda.net%2Ffiles%2FInfrasound_508.pdf&ei=lW7vU9_aBqe60QWcqIHwAw&usg=AFQjCNH79HS9C1y8AAA0G7DaFm7V2qPgiQ&sig2=CemX3k83V2mFzjQewCIBmQ&bvm=bv.73231344,d.d2k)  Dont l’examen du texte original ne révèle pas l’affirmation annoncée, bien au contraire :

« *There is no agreement about the biological activity of infrasound. Reported effects include those on the inner ear, vertigo, imbalance, etc.; intolerable sensations, incapacitation, disorientation, nausea, vomiting, and bowel spasm; and resonances in inner organs, such as the heart”* (le consensus n’est pas établi, les effets rapportés sont…..)

Cette annexe cite abondamment le Dr Leventhall, …en rapportant des propos qu’il aurait dits, dans une communication personnelle…..

Tandis que la lecture du [rapport](https://www.wind-watch.org/documents/review-of-published-research-on-low-frequency-noise-and-its-effects/) du Dr Leventhall évoqué établit en réalité l’impact sanitaire des sons basses fréquences, parmi lesquels ceux d’origine éolienne sont clairement identifiés.

On trouve, enfin des références comme la **Danish Wind Industry Association** qui indique que peu de plaintes concernent les infrasons ou la **German Wind Energy Association** qui confirme qu’il n’y a pas d’impact sur la santé humaine ! Le contraire aurait surpris. Pas étonnant que ce rapport n’ait pas été publié, semble-t-il, dans la moindre revue scientifique. Rigueur des sources oblige.

L’INRS nous a donc affirmé que les infrasons éoliens sont inoffensifs, circulez, il n’y a plus rien à voir…..